



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Sida: adresses utiles

<a href="#">Adresses Bruxelles</a>	<a href="#">Comptoirs d'échanges de seringues</a>
<a href="#">Adresses Brabant Wallon</a>	<a href="#">Fédérations de centres de planning familial</a>
<a href="#">Adresses Hainaut</a>	<a href="#">Maisons médicales</a>
<a href="#">Adresses Liège-Verviers</a>	<a href="#">Services de santé mentale</a>
<a href="#">Adresses Namur-Luxembourg</a>	<a href="#">Sites à consulter</a>

## Bruxelles

### AIDE INFO SIDA

Rue Duquesnoy, 45

1000 Bruxelles

02/514.29.65

N° gratuit: 0800/20.120 (tous les jours de 18 à 21h)

[aide.info.sida@gmail.com](mailto:aide.info.sida@gmail.com)

[www.aideinfosida.be](http://www.aideinfosida.be)

*Tests de dépistage Sida gratuits et anonymes, prévention par l'information (écoute téléphonique au 0800 20 120), soutien moral pour toutes les personnes séropositives et leurs proches (ateliers diététiques, visites à l'hôpital), informations Sida-IST dans les écoles.*

### **AIMER A L'ULB**

Site Solbosch

Avenue Jeanne, 38

1050 Ixelles

02/650.31.31

[www.aimeralulb.be](http://www.aimeralulb.be)

*Dépistage du Sida, suivi médical et psychologique*

Site Erasme Bâtiment du Bucopa – 1<sup>er</sup> étage

Route de Lennik, 806

107 Anderlecht

02/555.49.45

[www.aimeralulb.be](http://www.aimeralulb.be)

*Dépistage du Sida, suivi médical et psychologique*

### **AIMER JEUNES**

Rue Saint-Jean Népomucène, 28

1000 Bruxelles

02/511.32.20

[aimer.jeunes@skynet.be](mailto:aimer.jeunes@skynet.be)

<http://aimer-jeunes.be>

*Permanence médicale, dépistage sida*

### **ALIAS**

Rue du Marché au Charbon, 33

1000 Bruxelles

0486/94.17.58

[contact@alias.brussels](mailto:contact@alias.brussels)

<https://www.alias.brussels>

*Service psycho-médico-social et de promotion de la santé à destination des travailleurs du sexe / prostitués masculins et trans\* en Région de Bruxelles-Capitale.*

### **AREMIS**

Rue de la Consolation, 83

1030 Schaerbeek

02/649.41.28

[info@aremis-asbl.org](mailto:info@aremis-asbl.org)

[www.aremiasbl.org/](http://www.aremiasbl.org/)

*Prise en charge globale et continue à domicile de patients, adultes ou enfants atteints d'une pathologie lourde telle que le Sida.*

### **CENTRE BRUXELLOIS DE PROMOTION DE LA SANTE**

Rue Jourdan, 151

1060 Saint-Gilles

02/639.66.88

[info@cbps.be](mailto:info@cbps.be)

[www.cbps.be](http://www.cbps.be)

*Les centres locaux de promotion de la santé regroupent des organismes privés et publics et élaborent des programmes d'actions coordonnées en matière de promotion de la santé. Ils mettent à disposition des acteurs santé de leur région de la documentation, des formations et des outils*

### **CHU SAINT-PIERRE – CENTRE DE REFERENCE CETIM**

Rue Haute, 322 (en travaux)

Site César De Paepe Rue des Alexiens, 11 (adresse temporaire)

1000 Bruxelles

02/535.31.77 – 02/535.33.46

[maladiesinfectieuses@stpierre-bru.be](mailto:maladiesinfectieuses@stpierre-bru.be)

<https://www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/maladies-infe>

[ctieuses-2/cetim/en-bref-353](#)

*Accompagnement social, psychologique, diététique, et sexologique du patient*

### **CHU SAINT-PIERRE – CENTRE ELISA**

Site César de Paepe Rue des Alexiens, 11  
1000 Bruxelles  
02/535.30.03

[maladiesinfectieuses@stpierre-bru.be](mailto:maladiesinfectieuses@stpierre-bru.be)

[www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/maladies-infectieuses-2/centre-elisa-vih/en-bref-331](http://www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/maladies-infectieuses-2/centre-elisa-vih/en-bref-331)

*Dépistage du Sida et possibilité de bénéficier de tests rapides VIH par pique au bout des doigts. Le test est anonyme et gratuit uniquement pour le public cible prioritaire déterminé par l'Inami (publics vulnérables et précarisés).*

### **CHU ST PIERRE – S CLINIC**

Site César De Paepe Rue des Alexiens, 11  
1000 Bruxelles  
02/535.37.32

[www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/maladies-infectieuses-2/s-clinic/en-bref-332](http://www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/maladies-infectieuses-2/s-clinic/en-bref-332)

*Clinique des IST: dépistage, test VIH et hépatites, consultations, traitement des IST*

### **CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC-CENTRE DE PRISE EN CHARGE VIH**

Avenue Hippocrate, 10  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
02/764.21.22-764.21.55-764.19.02 (dépistage)

[www.saintluc.be/services/medicaux/vih/index.php](http://www.saintluc.be/services/medicaux/vih/index.php)

*Consultations et dépistage du sida, accompagnement médico-psycho-social du patient*

### **ESPACE P**

Rue des Plantes, 116  
1030 Schaerbeek  
02/219.98.74 – 0471/73.40.89

[bruxelles@espacep.be](mailto:bruxelles@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

*Aide psycho-médico-sociale et travail de prévention pour personnes prostituées*

### **EX-AEQUO**

Rue des Pierres, 29  
1000 Bruxelles  
02/736.28.61

[info@exaequo.be](mailto:info@exaequo.be)

[www.exaequo.be](http://www.exaequo.be)

[www.trestresbonmedecin.be](http://www.trestresbonmedecin.be)

*Sensibilisation, prévention et accompagnement en santé sexuelle auprès des gays, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes en Belgique francophone. Offre de dépistage gratuit, confidentiel et à résultat immédiat (sur rdv) et autotest à domicile. Accompagnement PvVIH et PrEP.*

### **FREE CLINIC**

Chaussée de Wavre, 154A  
1050 Ixelles  
02/512.13.14

[info@freeclinic.be](mailto:info@freeclinic.be)

[www.freeclinic.be](http://www.freeclinic.be)

*Suivi médical et psychologique, dépistage*

### **HOPITAL ERASME – CENTRE DE REFERENCE SIDA**

Route de Lennik, 808  
1070 Anderlecht  
02/555.46.88 (rdv) – 02/555.74.84 (permanence)

[CRSida@erasme.ulb.ac.be](mailto:CRSida@erasme.ulb.ac.be)

<http://www.erasme.ulb.ac.be/page.asp?id=14175&langue=FR>

*Dépistage et traitement des IST, suivi des patients séropositifs, PrEP, TPE, accompagnement multidisciplinaire*

### **INFOR JEUNES**

Chaussée de Louvain, 339

1030 Schaerbeek

02/733.11.93

Rue du Commerce, 18 (BIJ-Bureau International Jeunesse)

1000 Bruxelles

Rue Rossini 16 (PIF-Point d'information jeunesse)

1070 Anderlecht

[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)

[www.jeminforme.be](http://www.jeminforme.be)

*Informations concernant le sida, permanences d'accueil*

### **LHIVING**

Rue du Pôle, 2

1210 Saint Josse ten Noode

02/201.14.19

[info@lhiving.be](mailto:info@lhiving.be)

[www.lhiving.be](http://www.lhiving.be)

*Aide psychosociale et administrative pour les personnes défavorisées atteintes du VIH ou d'une autre maladie chronique grave, accompagnement semi-résidentiel en logements de transit*

### **MEDIMMIGRANT**

Permanences téléphoniques : Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 13h, mardi de 14h à 18h

02/274.14.33 – 0800/14.960 (N° vert gratuit)

[info@medimmigrant.be](mailto:info@medimmigrant.be)

<https://medimmigrant.be>

*Informations via les permanences téléphoniques et par email sur l'accès aux soins de santé, au séjour ou à l'aide du Cpas pour les personnes en situation de séjour illégal ou précaire (y compris personnes séropositives ou malades du sida)*

## **MODUS VIVENDI**

Rue Jourdan, 151  
1060 Saint-Gilles  
02/644.22.00

[modus@modusvivendi-be.org](mailto:modus@modusvivendi-be.org)

[www.modusvivendi-be.org](http://www.modusvivendi-be.org)

*Prévention du sida pour usagers de drogues, actions et informations qui visent la réduction des risques liés à l'usage de drogues (sida, hépatites, MST, etc.)*

## **OBSERVATOIRE DU SIDA ET DES SEXUALITES – UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES**

ULB Campus du Solbosh – Avenue Antoine Depage, 30 bât D (9ème étage bureaux DC9 114, 206, 208, 208A)

1050 Ixelles

02/650.33.50

[observatoire-sidasexualites@ulb.be](mailto:observatoire-sidasexualites@ulb.be)

[www.observatoire-sidasexualites.be](http://www.observatoire-sidasexualites.be)

*Centre de recherche en sciences humaines et sociales sur des questions relatives aux sexualités et aux IST/VIH dans un cadre de promotion de la santé sexuelle.*

## **O'YES**

Square de l'Aviation, 7A

1070 Anderlecht

02/303.82.14

[hello@o-yes.be](mailto:hello@o-yes.be)

[www.o-yes.be](http://www.o-yes.be)

*Prévention et sensibilisation des jeunes à la santé sexuelle (dont le virus du Sida et les ist) via la création d'un réseau de volontaires qui mènent des actions de prévention dans les hautes écoles et universités, les lieux festifs étudiants*

## **PLATEFORME PREVENTION SIDA**

Place de la Vieille Halle aux Blés, 28-29

1000 Bruxelles

02/733.72.99

[info@preventionsida.org](mailto:info@preventionsida.org)

[www.preventionsida.org](http://www.preventionsida.org)

*Prévention du sida à destination du public général avec une attention particulière pour les publics les plus vulnérables (migrants, jeunes...) par l'intermédiaire de différentes actions (campagne été, journée mondiale du sida, distribution de préservatifs, brochures d'information détaillées sur le VIH/IST, outils pédagogiques, formations)*

## **Brabant wallon**

### **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE DU BRABANT WALLON**

Chaussée des collines, 54 – bâtiment Galilée

1300 Wavre

010/62.17.62

[info@clps-bw.be](mailto:info@clps-bw.be)

[www.clps-bw.be](http://www.clps-bw.be)

### **MAISON ARC-EN-CIEL DU BRABANT WALLON**

Rue des Deux Ponts, 15

1340 Ottignies

0478/15.45.79

[info@macbw.be](mailto:info@macbw.be)

[www.macbw.be](http://www.macbw.be)

*Aide et informations pour personnes LGBTQI*

## **Hainaut**

### **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE CHARLEROI-THUIN**

Avenue Général Michel, 1b

6000 Charleroi

071/33.02.29

[secretariat@clpsct.org](mailto:secretariat@clpsct.org)



[www.clpsct.org](http://www.clpsct.org)

**CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE HAINAUT OCCIDENTAL**

Avenue Van Cutsem, 19

7500 Tournai

069/22.15.71

[contact@clpsho.be](mailto:contact@clpsho.be)

[www.clpsho.be](http://www.clpsho.be)

**CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE MONS-SOIGNIES**

Rue de la Loi, 30

7100 La Louvière

064/84.25.25

[info@clpsms.be](mailto:info@clpsms.be) – [weslie.vanlaere@clpsms.be](mailto:weslie.vanlaere@clpsms.be)

[www.clps-mons-soignies.be](http://www.clps-mons-soignies.be)

**ESPACE P**

Rue Desandrouin, 3

6000 Charleroi

071/30.98.10 – 0471/54.28.23

[charleroi@espacep.be](mailto:charleroi@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

*Aide psycho-médico-sociale et travail de prévention pour personnes prostituées*

**ESPACE P**

Avenue de Saint-Pierre, 31C

7000 Mons

065/84.70.09 – 0493/17.43.73

[mons@espacep.be](mailto:mons@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

**ESPACE P**

Rue des Cordes, 9

7500 Tournai

065/84.70.09 – 0471/88.05.33

[tournai@espacep.be](mailto:tournai@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

## **MAISON ARC-EN-CIEL DE CHARLEROI**

Rue Prunier, 1

6000 Charleroi

0470/39.17.30 (Cailean – local) – 0472/99.17.03 (Laura –  
délocalisation Hainaut)

[info@maccharleroi.be](mailto:info@maccharleroi.be)

[www.maccharleroi.be](http://www.maccharleroi.be)

*Accueil, suivis psychosociaux et activités collectives pour  
personnes LGBTQI ; formation et sensibilisation pour les  
professionnel-le-s et le grand public«*

## **MAISON ARC-EN-CIEL DE MONS**

Boulevard J.F.Kennedy, 7 bte 1

7000 Mons

0493/48.16.35

[info@mac-mons.be](mailto:info@mac-mons.be)

[www.mac-mons.be](http://www.mac-mons.be)

*Aide et informations pour personnes LGBTQI*

## **SIDA-IST CHARLEROI MONS**

Polyclinique Mambourg- Boulevard Zoé Drion, 1 bte 8, 4<sup>ème</sup> étage

6000 Charleroi

071/92.54.10

[sidamst@chu-charleroi.be](mailto:sidamst@chu-charleroi.be)

[www.sida-charleroimons.be](http://www.sida-charleroimons.be)

*Accueil, écoute, dépistage sida et Ist, suivi psycho-médico-  
social des patients, consultations mobiles du médibus*

## **SIDA-IST CHARLEROI MONS**

Tél: 065/82.27.55

[sidamons@skynet.be](mailto:sidamons@skynet.be)

[www.sida-charleroimons.be](http://www.sida-charleroimons.be)

*Accueil, suivi psycho-médico-social des patients*

# Liège-Verviers

## **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE VERVIERS-CELLULE SIDA**

Site La Tourelle – Rue du Parc, 29

4800 Verviers

087/21.29.58

[dirgen@chrverviers.be](mailto:dirgen@chrverviers.be)

[www.chrverviers.be](http://www.chrverviers.be)

*Dépistage anonyme et gratuit, suivi médical, soutien psychologique et social*

## **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE HUY-WAREMME ANTENNE HUY**

Rue Saint Pierre, 49

4500 Huy

085/25.34.74

## **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE HUY-WAREMME ANTENNE WAREMME**

Place Roi Albert, 16

4300 Waremme

019/54.65.69

[clps@clps-hw.be](mailto:clps@clps-hw.be)

[www.clps-hw.be](http://www.clps-hw.be)

## **CHU DE LIEGE – CENTRE DE REFERENCE SIDA**

Polyclinique Lucien Brull – Quai Godefroid Kurth, 45 (5ème étage)

4020 Liège

04/270.31.90

[crs@chuliege.be](mailto:crs@chuliege.be)

[https://www.chuliege.be/jcms/c2\\_17345654/fr/accueil/centre-de-reference-sida](https://www.chuliege.be/jcms/c2_17345654/fr/accueil/centre-de-reference-sida)

*Consultations de dépistage du Sida et des IST, consultations de suivi de patients vivant avec le VIH, consultations PrEP et Post-Exposition*

## **ESPACE P**

Rue Cheravoie, 17

4000 Liège

04/221.05.09

[liege@espacep.be](mailto:liege@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

*Aide psycho-médico-sociale et travail de prévention pour personnes prostituées*

## **SIDA SOL**

Rue des Fontaines Roland, 29

4000 Liège

04/287.67.00

[info@sidasol.be](mailto:info@sidasol.be)

[www.sidasol.be](http://www.sidasol.be)

*Prévention, réduction des risques et dépistage du VIH/SIDA et des autres infections sexuellement transmissibles (IST), accompagnement PrEP , lutte contre les discriminations et formation des professionnels de la santé.*

# **Namur - Luxembourg**

## **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE NAMUR**

Boulevard Cauchy, 16-18 bte C03

5000 Namur

081/75.00.46

[info@clpsnamur.be](mailto:info@clpsnamur.be)

[www.clpsnamur.be](http://www.clpsnamur.be)

## **CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTE LUXEMBOURG**

Rue de Luxembourg 15bis

Marche-en-Famenne

084/31.05.04

[clps.lux@skynet.be](mailto:clps.lux@skynet.be)

[www.clps-lux.be](http://www.clps-lux.be)

### **ESPACE P**

Maison Médicale «Porte Sud» 88, Rue de Bastogne

6700 Arlon

0474/13.86.54

[arlon@espacep.be](mailto:arlon@espacep.be)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

### **ESPACE P**

Rue du Lombard, 19

5000 Namur

Tél: 081/34.65.66 – 0478/36.62.93

[espacepnamur@gmail.com](mailto:espacepnamur@gmail.com)

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

*Aide psycho-médico-sociale et travail de prévention pour personnes prostituées*

### **MAISON ARC-EN-CIEL DE NAMUR**

Rue Eugène Hambursin, 13

5000 Namur

0471/52.44.21

[info@macnamur.be](mailto:info@macnamur.be)

[www.macnamur.be](http://www.macnamur.be)

*Aide et informations pour personnes LGBTQI*

### **O'YES –ANTENNE NAMUR**

Rue Eugène Hamboursin, 13

5000 Namur

02/303.82.14

[hello@o-yes.be](mailto:hello@o-yes.be)

[www.o-yes.be](http://www.o-yes.be)

Prévention et sensibilisation des jeunes à la santé sexuelle (dont le virus du Sida et les ist via la création d'un réseau de volontaires qui mènent des actions de prévention dans les hautes écoles et universités, les lieux festifs étudiants.

# Comptoir d'échange de seringues

## DISPOSITIF D'ÉCHANGES DE SERINGUES EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Adresses des [comptoirs d'échange de seringues](#) sur le site de Modus Vivendi

*Les comptoirs d'échange de seringues permettent d'informer les usagers de drogues sur les risques de transmission du sida, des hépatites et autres risques analogues, de faciliter l'accès aux seringues et au matériel stérile d'injection, et d'informer sur les kits d'injection disponibles en pharmacie (Stérifix )*

## Fédérations de centres de planning familiaux

### FEDERATION DES CENTRES DE PLANNING ET DE CONSULTATIONS

Chaussée de Marche, 604

5101 Erpent

0470/33.36.52

[info@fcpc.be](mailto:info@fcpc.be)

[www.fcpc.be](http://www.fcpc.be)

*Centres de planning en région wallonne uniquement*

### FEDERATION DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL DES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES

Place St Jean, 1/2

1000 Bruxelles

02/515.17.68

[cpf@solidaris.be](mailto:cpf@solidaris.be)

[www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be)

### FEDERATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL

Avenue Émile de Béco, 109

1050 Ixelles

02/514.61.03

[info@fcppf.be](mailto:info@fcppf.be)

[www.fcppf.be](http://www.fcppf.be)

## **FEDERATION LAIQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL**

Rue de la Tulipe, 34

1050 Ixelles

02/502.82.03

[flcpcf@planningfamilial.net](mailto:flcpcf@planningfamilial.net)

[www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net)

*Les quatre fédérations ci-dessus proposent les adresses des centres de planning familial proches de chez vous qui font un suivi psycho-médico-social notamment en matière de sida*

Pour trouver un planning familial à Bruxelles, consultez notre page : [centres de planning familial](#)

## **Fédération des maisons médicales**

### **FEDERATION DES MAISONS MEDICALES ET COLLECTIFS DE SANTE**

Boulevard du Midi, 25 Bte 5

1000 Bruxelles

Tél.: 02/514.40.14

[fmm@fmm.be](mailto:fmm@fmm.be)

[www.maisonmedicale.org](http://www.maisonmedicale.org)

*La fédération ci-dessus propose les adresses de maisons médicales proches de chez vous qui ont des consultations médicales et un suivi social, qui proposent un dépistage SIDA*

## **Services de santé mentale**

### **LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTE MENTALE – LBSM**

Rue du Président, 53

1050 Ixelles

02/511.55.43

[info@lbsm.be](mailto:info@lbsm.be)

<https://lbsm.be>

*Fédère les services de santé mentale agréées par la COCOF*

## CENTRE DE REFERENCE EN SANTE MENTALE – CRÉSAM

Boulevard de Merckem, 7

5000 Namur

081/25.31.40

[cresam@cresam.be](mailto:cresam@cresam.be)

<http://www.cresam.be>

## Sites à consulter

### – [www.actions-traitements.org](http://www.actions-traitements.org)

*« Actions Traitements » est une association française de personnes vivant avec le VIH et les co infections et, qui depuis 1991, partagent leurs connaissances et expériences de ces maladies et leurs traitements*

### – [www.aides.org](http://www.aides.org)

*Site de l'association « Aides » qui est une importante association française de lutte contre le sida. Actions de sensibilisation, accompagnement des personnes concernées (affectées ou infectées). Edite la revue gratuite : Remaides pour les personnes vivant avec le virus*

### – [www.aidsactioneurope.org](http://www.aidsactioneurope.org)

*« AIDS Action Europe » est un partenariat d'organisations non-gouvernementales (ONG), de réseaux nationaux, d'organisations de lutte contre le sida, de militants et de groupes communautaires de personnes vivant avec le VIH. Le réseau s'étend au-delà des frontières de l'Union européenne et couvre 54 pays en Europe et en Asie centrale. L'objectif est de créer une réponse plus efficace aux épidémies de VIH et de sida en Europe et chez ses voisins et de veiller à ce que la société civile et les personnes vivant avec le VIH soient entendues au niveau des politiques mises en place pour lutter contre le VIH*

### – [www.unia.be](http://www.unia.be)

*Site du « Centre interfédéral pour l'égalité des chances » auquel on peut s'adresser si on subit des discriminations*



liées à son état de santé

–

<http://ecdc.europa.eu/en/healthtopics/aids/hiv-network/Pages/index.aspx>

Site internet européen pour la surveillance Epidémiologique du Sida

– [www.guidetherapeutiquevih.com](http://www.guidetherapeutiquevih.com)

Site donnant des informations complètes sur les traitements et médicaments utilisés contre le VIH, ainsi que les interactions. Cependant, les connaissances médicales sont en constante évolution et de nouvelles informations pourraient éventuellement modifier certaines recommandations du site

– [www.hivtravel.org](http://www.hivtravel.org)

Base de données qui répertorie, pays par pays, comment chaque gouvernement du monde impose ou n'impose pas de restrictions quant à l'entrée, au séjour des étrangers séropositifs. Ces mesures de stigmatisation et de discrimination sont souvent appelées « restrictions voyages »

– [www.hospitals.be](http://www.hospitals.be)

Liste des hôpitaux belges qui proposent notamment un dépistage sida, un suivi médical

– [www.sciensano.be](http://www.sciensano.be)

Le service Epidémiologie du Centre fédéral de recherche Sciensano publie les rapports semestriels et annuels sur la situation épidémiologique concernant le VIH/sida et les IST en Belgique

– <http://itss.gouv.qc.ca>

Site québécois sur le condom, les questions pratiques et sur les pires excuses pour ne pas l'utiliser

– <http://www.pharmacie.be>

Site donnant les adresses belges des pharmacies de garde

– <https://www.unicef.org/fr/vih>

Site internet de l'UNICEF qui a fait de la lutte contre le Sida et de l'aide aux enfants une priorité

– <http://www.unaids.org>

Site internet concernant le « Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida » – « Onusida » luttant contre le sida au niveau mondial et regroupant des institutions des Nations Unies (UNICEF, PNUD, FNUAP, UNESCO, OMS, Banque mondiale, PNUCID, UNHCR, PAM, UNFPA, ONUDC, ONU Femmes, OIT). Le site propose, notamment, des fiches épidémiologiques sur la plupart des pays

– <http://www.who.int/fr>

Site internet de l'OMS – Organisation mondiale de la Santé, institution spécialisée des Nations Unies pour la santé. L'OMS est dirigée par les 194 Etats Membres réunis à l'Assemblée mondiale de la Santé

– <https://www.vivreaveclevih.org>

Site internet de la Plate-forme prévention Sida à l'attention des personnes vivant avec le VIH

– [www.aidsmap.com](http://www.aidsmap.com)

Site internet répertoriant, au niveau mondial, des organismes et informations traitant du sida

– <http://myprep.be>

Site internet consacré à la PrEP (prophylaxie pré-exposition), un traitement préventif et médicament actif contre le VIH

– [www.gotogyneco.be](http://www.gotogyneco.be)

Site internet de prévention de Tels Quels & O'Yes destiné à des lesbiennes et professionnels de la santé sexuelle

MAJ 2021



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Histoire du Sida

### Quelles sont les origines du Sida ? Où et quand est-il apparu ?

Les premiers cas suspects de Sida ont été observés aux Etats-Unis au début des années 1980. L'information a atteint le grand public via un article publié dans le " New York Times " du 3 juillet 1981. C'est au sein de la communauté homosexuelle qu'apparurent les premiers symptômes épidémiologiques indiquant que la maladie, pas encore nommée, est transmissible par voie sexuelle. Ces symptômes sont surtout des affections pulmonaires (pneumonie à pneumocystis), une infection buccale grave (le Muguet), parfois la leucémie, l'amaigrissement et

surtout une importante diminution de l'immunité naturelle (virus de l'immunodéficience humaine, soit le VIH).

Dès 1982, les chercheurs scientifiques découvrirent que la transmission du VIH pouvait se faire également par le sang, surtout lors de transfusions sanguines. Il n'atteint donc pas que les homosexuels et les toxicomanes.

Ce virus du VIH provoque le Sida, celui-ci étant le stade actif de la maladie.

Fin 1981, un premier cas est signalé en France.

En 1982, le Sida a touché 251 Américains dont 99 sont décédés. Les premiers cas sont identifiés en Belgique chez des malades venus de République démocratique du Congo. Les chercheurs pensent qu'avec l'Indépendance du Congo en 1960, les changements intervenus dans la société ont entraîné la propagation du virus de petits groupes de personnes séropositives vers des populations plus étendues à la fin des années 1970.

Très vite, on parlera d'épidémie car tous les continents sont atteints.

Tous les grands laboratoires de recherche scientifique internationaux se mobilisent pour définir et tenter de circonscrire la maladie dont l'Institut Pasteur à Paris et l'équipe du Dr Montagnier qui feront énormément avancer la recherche.

Mais des traces anciennes permettent aujourd'hui de supposer que la maladie est restée inconnue bien longtemps. Les premières preuves tangibles remontent à 1950 (l'analyse en 1983 du sérum d'un homme mort au Congo en 1950 révèle l'existence du VIH) et l'on peut penser que ce virus a toujours existé mais s'est manifesté sous d'autres formes (Sarcome de Kaposi : grave maladie de la peau, découverte par ledit Kaposi en 1872, le virus de l'Herpès). Une épidémie de sarcome de Kaposi se répandit au Congo et en Ouganda en 1930, deux pays où l'épidémie du sida est aujourd'hui endémique.

En 1985, les premiers tests de dépistage furent mis au point

et testés et le criblage systématique du sang destiné à la transfusion et à la fabrication de produits sanguins fut réalisé après le scandale du sang contaminé en France.

Dès 1986, vu la gravité de la situation dans le monde, le 1er décembre a été décrété « Journée Mondiale du SIDA » par l'OMS.

Les premières lueurs d'espoir pour les malades arrivèrent avec la découverte d'une molécule antivirale : l'AZT.

En 1989, 138 souches différentes de HIV ont été recensées. En 1990, le nombre estimé de malades du SIDA dans le monde est de 1 million.

Aujourd'hui, personne ne sait encore avec certitude d'où viennent ces souches du virus de l'immunodéficience humaine. De nombreuses théories ont circulé mais aucune d'entre elles n'a été prouvée ou réfutée inconditionnellement.

## **Comment s'est propagé le Sida ?**

**Le VIH s'est rapidement propagé par les modes connus de contamination : lors des rapports sexuels (homo-bi et hétérosexuels, multipartenaires...), contacts sanguins (seringues contaminées qu'on s'échange par exemple), transfusions, par voie "materno-fœtale".**

La libération des mœurs des années 60-70, dans les pays occidentaux, a certainement permis sa propagation, tout comme la "mobilité" accrue des populations par les voyages et la multiplication des contacts humains intercommunautaires.

Dans d'autres régions du monde, la polygamie, mais aussi la prostitution ou le manque d'hygiène souvent dû à des situations économiques lamentables, ont pu favoriser sa propagation. Dans certains pays, de très jeunes filles et femmes se prostituent sans se protéger par pure nécessité pour survivre ou pour soutenir leur famille.

## **On a dit que le virus est apparu**

# **chez le singe et aurait été transmis à l'homme. Le VIH a-t-il toujours existé ?**

De nombreuses personnes et scientifiques pensent que le VIH était **au départ une maladie animale** qui aurait été transmise à l'homme. Ce passage se produit parfois dans la nature ; c'est le cas de beaucoup d'autres maladies animales, tel le virus d'Ebola.

Selon cette théorie, le VIH pourrait provenir de certains types de singes ou de chimpanzés. Certains virus qui touchent les singes, appelés virus de l'immunodéficience simienne (SIV) sont étroitement liés au VIH. Des chercheurs pensent qu'un de ces virus aurait pu se transformer en VIH, qu'en chassant et en mangeant des chimpanzés, les humains auraient pu le contracter. Les chercheurs des universités britanniques d'Oxford et belges de Louvain pensent qu'entre les années 1920 et 1950, l'urbanisation rapide, la construction des chemins de fer en République démocratique du Congo, les changements dans le commerce du sexe ont favorisé l'émergence et la propagation du Sida à partir de Kinshasa.

## **1981 : une date butoir dans l'histoire du Sida ?**

Cette année-là, **les scientifiques du monde entier se sont aperçus de la corrélation entre diverses manifestations du virus et surtout de la déficience immunitaire généralisée chez tous les malades atteints.** Ils se sont alors concertés (pas toujours avec bienveillance au niveau de la concurrence entre laboratoires, firmes pharmaceutiques, pays...) pour lutter et découvrir les souches de ce mal qui envahissait la planète.

Le diagnostic put être établi petit à petit, au cours des découvertes et des recherches poursuivies. Fin 1981, les premières données épidémiologiques indiquaient que le SIDA

était une maladie infectieuse transmissible par voies sexuelles et sanguines.

Depuis, ce fut la mobilisation générale dans le milieu médical, dans le monde scientifique puis politique. D'énormes moyens techniques et financiers furent dégagés. Des hôpitaux importants ont créé des services spécialisés, tant pour la recherche que pour traiter les patients. La recherche d'un vaccin, encore inconnu aujourd'hui, s'intensifia des deux côtés de l'Atlantique. Les campagnes d'information et de sensibilisation du grand public virent le jour.

## **Depuis quand peut-on parler d'une « épidémie pandémique » ?**

L'ampleur de la crise du SIDA est toujours bien présente et de nombreux pays connaissent de graves épidémies de VIH/SIDA.

En Belgique, d'après la Plate-forme prévention sida, au cours de l'année 2019, **923 infections par le VIH ont été diagnostiquées en Belgique**, soit 2,5 diagnostics par jour. Le nombre d'infections diagnostiquées en 2019 est en augmentation de 4% par rapport à l'année 2018, mais en diminution de 25% par rapport à l'année 2012.

En 2019, le nombre de nouveaux diagnostics de VIH chez les Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) a peu changé par rapport à 2018. La tendance à la baisse se poursuit, en particulier chez les HSH belges. Depuis le pic de 2013, le nombre de diagnostics de VIH chez les HSH de nationalité belge a diminué de 49 %. En 2019, 51 % des HSH diagnostiqués étaient belges.

Le nombre de nouveaux diagnostics de VIH chez des HSH d'une autre nationalité européenne reste quant à lui stable. Ces dernières années, une légère augmentation du nombre de diagnostics a été constatée chez les HSH provenant de pays non européens. En 2019, 12 % avaient une nationalité latino-américaine et 8 % une nationalité asiatique.

La proportion d'hommes parmi les personnes découvrant leur séropositivité était de 68 % en 2019. Entre 2012 et 2019, le nombre d'infections VIH diagnostiquées a diminué de 26 % chez les hommes et de 23 % chez les femmes. Les personnes de 20 à 49 ans représentaient 78 % des diagnostics de séropositivité en 2019, 19 % étaient âgées de 50 ans et plus, 2 % de 15 à 19 ans et 0,4 % de moins de 15 ans. Entre 2010 et 2019, la proportion des 20-49 ans a diminué de 25 %. En 2019, une augmentation du nombre de diagnostics a été observée chez les hommes dans le groupe d'âge 20-39 ans et chez les femmes dans le groupe d'âge 30-49 ans. La moyenne d'âge lors du diagnostic était de 38 ans chez les femmes adultes et de 39 ans chez les hommes adultes. En 10 ans, la moyenne d'âge des adultes diagnostiqués s'est élevée de 1,8 an.

Source : « [Epidémiologie du Sida et de l'infection à VIH en Belgique – Situation au 31 décembre 2019](#)”.

Les dernières statistiques mondiales sur l'état de l'épidémie du sida en VIH indique que :

- 37,7 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2020 ;
- 1,5 million de personnes sont devenues nouvellement infectées par le VIH en 2020 ;
- 27,5 millions de personnes avaient accès à la thérapie antirétrovirale en 2020 ;
- 680000 personnes mourront de maladies liées au sida dans le monde entier en 2020.

(Données statistiques : [Onusida](#))

MAJ 2021

---





- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Informations sur le VIH

## Qu'est-ce que le sida ?

**Le sida (initiales de Syndrome d'Immunodéficience Acquise) est provoqué par un virus appelé VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) qui s'introduit dans certaines cellules du sang jouant un rôle important dans la défense immunitaire du corps. Celui-ci perd ses défenses naturelles qui habituellement le préservent contre les atteintes des microbes.**

Quand on est infecté par le VIH, on est séropositif et on le reste toute sa vie au stade des traitements actuels. Si une personne séropositive n'a pas de traitement, elle pourra être malade du sida (qui est le stade ultime de l'infection du VIH), dans les 10 à 15 ans après l'infection. Les personnes atteintes du sida sont toutes séropositives, mais les personnes séropositives ne sont pas toutes atteintes du sida.

Le sida est une infection sexuellement transmissible (IST) comme les hépatites, l'HPV (cancer du col utérin), la syphilis, l'herpès, etc. La plupart des IST guérissent rapidement si elles sont soignées à temps.

Actuellement, on distingue deux types de VIH : le VIH-1 et le VIH-2. Le VIH-1 est le virus majoritaire dans le monde. Le VIH-2 se retrouve surtout en Afrique de l'ouest, il est moins pathogène que le VIH-1 dont il est cousin mais très différent génétiquement. De ces deux types de VIH, il existe plusieurs souches du sida ce qui en fait sa complexité et engendre de grandes difficultés quant à la mise au point d'un vaccin.

Dans le corps, le virus du sida se trouve partout dans les liquides organiques donc dans le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel.

## Comment se transmet le VIH ?

Le VIH et les IST se transmettent essentiellement de 3 façons : **rapports sexuels non protégés** (pénétration vaginale ou anale sans préservatif), **transmission sanguine** (notamment lors de l'utilisation d'aiguilles ou de seringues non stérilisées), **transmission de la mère séropositive à l'enfant** (pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement).

Il y a de très faibles risques de transmission lors d'une fellation ou d'un cunnilingus sauf si l'un des partenaires présente des blessures importantes dans la bouche.

Modes de transmission du <a href="#">VIH</a>	Oui, il y a risque de transmission du virus	Non, il n'y a aucun risque de transmission du virus
Pénétration vaginale	Oui, risque important	
Pénétration anale	Oui, risque important	

Partage de seringues	Oui, risque important	
<a href="#">Fellation</a>	Oui, risque modéré pour la personne qui fait la fellation et pour la personne qui la reçoit, si blessures importantes dans la bouche, si éjaculation dans la bouche	
Grossesse, accouchement, allaitement	Oui transmission mère/enfant: durant la grossesse (contamination par voie sanguine), pendant l'accouchement (par voie sanguine et par les sécrétions vaginales) et l'allaitement (par le lait maternel). Un accompagnement médical adapté, permet aux mères séropositives de donner naissance à un enfant non contaminé	

<a href="#">Cunnilingus</a>	Il existe un risque exceptionnel de transmission à la personne qui fait le cunnilingus; si lésions buccales ou pendant les règles	
Utilisation d'un godemiché ou d'un autre objet sexuel	Il y a un risque uniquement s'il a été utilisé par plusieurs personnes et qu'il n'est pas recouvert d'un préservatif	
<a href="#">Anulingus</a>		Non. Aucun cas de transmission du Sida mais il y a un risque de transmission des autres IST et de l'hépatite A
Circoncision		Non sauf si le matériel utilisé pour l'intervention chirurgicale n'est pas stérilisé.
Piercing, tatouage		Non sauf si le matériel utilisé n'est pas stérilisé.

Don de sang, transfusion		Non, en principe il n'y a plus de risques de contamination dans nos pays (sauf si matériel non stérilisé)
Soins dentaires		Non (sauf si matériel non stérilisé mais plus de risques en ce qui concerne la transmission d'autres MST)
Baisers, caresses, masturbation		Non
Moustiques, animaux domestiques		Non
Se prendre dans les bras, se serrer la main		Non

## **Une personne séropositive, est-elle pour autant malade du sida ?**

**Une personne séropositive a été contaminée par le VIH.** Pendant des années, elle peut avoir très peu de symptômes (état grippal les 15 premiers jours qui suivent la contamination) et vivre normalement mais le virus se développe dans son corps et détruit petit à petit les défenses immunitaires. Le virus VIH vit aux dépens des cellules humaines, les attaque et détruit les globules blancs qui protègent des infections. Il détruit particulièrement les lymphocytes T4 : cellules du système immunitaire dont la prolifération permet de diriger et

d'activer d'autres cellules de l'immunité, comme les lymphocytes B, pour éliminer un pathogène. Ces cellules protègent le corps contre les maladies et infections. La transition vers le stade sida est liée à l'apparition d'infections opportunistes (dues à des germes habituellement peu agressifs mais qui sont susceptibles de provoquer de graves complications en affectant des personnes ayant un système immunitaire très affaibli), de certains cancers et d'infections neurologiques.

Actuellement, on sait que, sans traitement, la majorité des personnes contaminées développent des complications de l'infection VIH ou un SIDA entre 10 et 15 ans après leur contamination.

Les personnes séropositives doivent donc à être suivies médicalement.

## **Quels sont les symptômes du sida ?**

**Le système immunitaire est attaqué par le virus VIH**, c'est à dire qu'il va fonctionner beaucoup moins bien, certaines infections et troubles vont apparaître. Il est important de noter qu'il n'y a pas automatiquement de symptômes.

Les premiers troubles sont variables d'une personne à l'autre et font en général penser à la grippe : problèmes de peau, perte de poids, apparition de ganglions, fièvres et diarrhées inexplicables et apparition d'infections graves dites « opportunistes » car elles profitent de l'effondrement du système immunitaire (infections virales ou parasitaires, certains cancers ou lymphomes, pneumonies). Actuellement, grâce aux traitements antiviraux, on arrive à contrôler la répllication du virus et donc à éviter cet effondrement du système immunitaire.

Ces traitements permettent même de restaurer certaines fonctions du système immunitaire. Actuellement, il y a donc de moins en moins d'affections opportunistes dans les pays où les traitements sont disponibles.

# Y-a-t'il un risque de surcontamination lorsqu'on est déjà contaminé par le sida ?

Il y a peu de risque de surcontamination pour les personnes **séropositives**. La surcontamination est exceptionnelle.

En théorie, la surcontamination c'est le cas où deux personnes séropositives auraient des relations sexuelles non protégées entre elles, l'une peut transmettre à l'autre une souche virale plus virulente du SIDA.

Sources : <https://preventionsida.org> et <https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/vih-et-sida#qu-est-ce-que-le-sida->.

MAJ 2021



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# **Sida: comment se protéger?**

## **Qu'est-ce que le préservatif ?**

**Le préservatif masculin que l'on appelle aussi capote ou condom est un "doigt" en caoutchouc très fin qui se déroule sur le pénis en érection. Il est composé de latex (existe en polyuréthane ou en latex déprotéinéisé pour les allergiques). Puisqu'il empêche le sperme de passer, il est à l'origine un moyen de contraception.**

**De plus, comme il empêche le contact de toutes sécrétions entre les muqueuses du sexe de l'homme et de la femme, il protège également contre les maladies sexuellement transmissibles (IST), dont le sida.**

**Actuellement, il est LE SEUL mode de protection réellement efficace contre les risques de transmission du sida lors de rapports sexuels. Il est donc fortement conseillé de l'utiliser à chaque rapport, principalement au début de la relation avec un·e nouveau·velle partenaire (même si l'on n'ose pas aborder le sujet !), à plus forte raison si celui ou celle-ci a eu une ou des relations à risque ou si un dépistage au VIH n'a pas été effectué récemment par l'un ou l'autre des partenaires.**

**Aucun autre contraceptif ne protège actuellement du virus du sida.**

## **Comment se servir d'un préservatif, quand faut-il le porter ?**

**Son efficacité dépend avant tout d'un emploi correct. Afin de bien placer le préservatif, il faut :**

- Avant tout, vérifier la date de péremption ;
- Attendre que le pénis soit complètement en érection ;
- Sortir le préservatif de son emballage sans le dérouler



(ne pas ouvrir l'emballage avec des ciseaux ou avec les dents). Ne pas le toucher avec les ongles ou une bague (risques de déchirure) ;

- Placer le préservatif sur le bout du pénis (le gland) (le bord enroulé doit être à l'extérieur) et le dérouler complètement sur le pénis ;
- Pincer le bout du préservatif pour chasser l'air et laisser une poche qui récupérera le sperme ;
- Si nécessaire, utiliser un lubrifiant à base d'eau ; il diminue le frottement entre le latex et les muqueuses et donc le risque de rupture du préservatif. Il protège contre l'apparition d'irritations ou de blessures, surtout en cas de pénétration anale. Ne pas utiliser de Vaseline ou de produits gras qui peuvent altérer la résistance du latex ;
- Placer le préservatif AVANT le début de la pénétration et non juste avant l'éjaculation afin d'éviter tout contact avec les muqueuses ;
- Retirer le pénis après l'éjaculation mais avant la fin de l'érection, en maintenant le préservatif à sa base de manière à ne pas laisser échapper de sperme, faire un petit nœud et le jeter dans une poubelle avec sac plastique.

Le préservatif ne peut être utilisé qu'une seule et unique fois et doit être jeté après utilisation.

Conservez vos préservatifs dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.

## **Y-a-t-il différentes qualités de préservatifs ? Combien coûtent-ils ?**

**Il existe plusieurs qualités de préservatifs** mais l'on peut dire aujourd'hui que tous sont sûrs. Néanmoins, le mieux est

de choisir des condoms solides, avec un réservoir, déjà lubrifiés et testés électroniquement.

Il en existe aussi plusieurs modèles que vous pouvez tester chez vous afin de trouver celui qui vous convient le mieux ; certains sont plus souples, d'autres plus robustes, de tailles et de modèles variables.

Tous ces préservatifs sont en vente en pharmacie, dans les grandes surfaces, dans des distributeurs automatiques de nombreux établissements (débits de boissons, hôtels, restaurants et dans certaines écoles) ou gratuits dans les centres de planning familial et dans certains centres d'information jeunesse (ex : Infor Jeunes).

Le coût moyen d'un préservatif varie entre 0,20 centimes et 1€.

## **Qu'est-ce que le préservatif pour femmes ? Est-ce qu'il les protège du VIH ? Comment fonctionne-t-il ?**

Le préservatif féminin ou Femidon est composé de nitrile une matière hypoallergénique (prélubrifié à la silicone). Il s'agit d'une enveloppe en polyuréthane (plastique souple) en forme de tube que la femme place à l'intérieur de son vagin avant d'avoir une relation sexuelle (il peut être placé plusieurs heures à l'avance).

Il est peu utilisé mais il a pourtant des avantages comme de pouvoir être placé bien avant un rapport sexuel, ne pas comprimer le sexe masculin, permettre aux femmes de maîtriser leur moyen de contraception.

Un inconvénient : le prix assez élevé de 11€ pour une boîte de 3.

Le préservatif féminin est une alternative au préservatif masculin, **il protège aussi contre la transmission du VIH.**

Mode d'emploi :

- Mettez un lubrifiant (hydrosoluble ou à base d'huile mais pas de Vaseline) à l'intérieur et à l'extérieur du condom ;
- Pincez l'anneau interne (à l'extrémité fermée) et à l'aide des doigts, poussez doucement le condom le plus loin possible dans le vagin, comme si vous insériez un diaphragme ou un tampon sans applicateur ;
- Laissez l'anneau externe (à l'extrémité ouverte) hors du vagin pour qu'il recouvre la région des lèvres ;
- Guidez le pénis de votre partenaire vers l'ouverture du condom ;
- Si, au cours de la relation sexuelle, le condom commence à vouloir sortir du vagin ou à glisser, appliquez du lubrifiant sur le pénis ;
- Après la relation, et avant de vous lever, fermer le condom en pinçant l'anneau extérieur, puis tirez doucement et jetez-le à la poubelle.

Les préservatifs féminins, tout comme les préservatifs masculins, ne peuvent évidemment pas être réutilisés.

## **Où peut-on se procurer des seringues stériles ?**

**Voilà une question importante car le risque de contamination encouru par le partage d'une seringue entre plusieurs utilisateurs est réel.**

Lors de l'injection, ne partagez ni seringue, ni aiguille, ni filtre, ni coton, ni cuillère car la transmission du virus du sida se fait également par le matériel d'injection et pas seulement par la seringue.

Les seringues et le matériel doivent être à usage unique ou au moins ne servir qu'à un seul et unique usager.

Les seringues stériles peuvent être obtenues dans des pharmacies (kit d'injections Steribox), les centres de

planning familial, les centres de santé (mentale et physique) et aussi les [comptoirs d'échange](#) établis dans les grandes villes : Bruxelles, Liège, Charleroi. Certains proposent la formule : "1 seringue usagée contre une seringue stérile".

## Quelles sont les protections à prendre lors d'un voyage pour éviter d'être contaminé par le sida ?

Il y a, bien sûr, toutes les protections d'usage à prendre en voyage (voir ci-dessus) et se souvenir que les vacances sont propices aux rencontres amoureuses également et à un certain relâchement de la vigilance.

**Garder un préservatif à portée de main**, dans son portefeuille ou son sac à main, près de son lit ou dans sa salle de bain, n'est pas un luxe.

Dans certains pays, on trouve difficilement des préservatifs, il est prudent d'en acheter avant le départ.

Dans les pays en voie de développement, il est prudent, en cas de besoin de soins médicaux (dentiste, médecin pour petites ou grandes blessures) ou d'hospitalisation, de s'informer des modes de stérilisation du matériel utilisé et, en cas de transfusion, de la qualité du sang injecté.

MAJ 2021



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Sida et droits

## Sida : faire respecter ses droits ?

Le sida a changé de nombreux rapports au sein des couples mais aussi dans les relations employeur/employé, élève/école, etc. Personne n'est réellement à l'abri de discriminations. Pour faire un rapide tour d'horizon, il suffit de penser aux tests de dépistage obligatoires dans certaines entreprises, au refus d'inscrire un enfant séropositif dans une école, à la soumission, pour la délivrance d'un visa dans certains pays, à un dépistage du sida.

En Belgique, en matière de discriminations, la [Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discriminations \(mise à jour 31 décembre 2018\)](#) peut s'appliquer dans les cas de discrimination fondée sur l'état de santé actuel ou futur. La loi interdit toute discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale.

En Belgique, il n'y a pas de législation spécifique sur le sida, ce sont les dispositions légales de droit commun qui

sont d'application dans différentes situations : accueil des enfants, droit au travail, secret médical et respect de la vie privée, assurances, etc.

De nombreux textes légaux garantissent la protection de la vie privée de chacun et le droit pour toute personne de garder secrètes des informations relatives à son état de santé.

**En 2017, l'Observatoire du sida et des sexualités (Université Saint-Louis) et Unia ont réalisé une enquête, à travers les signalements traités par Unia depuis 2003, qui indique que les discriminations envers les séropositifs perdurent :**

- En ce qui concerne les biens et les services : la plupart des signalements analysés concerne un refus d'assurance ou une surprime en raison de la séropositivité du demandeur. La non-confidentialité des informations médicales (par exemple pour les assurances-groupe professionnelles) est également problématique.
- En ce qui concerne le travail : un quart des signalements concerne essentiellement des licenciements ou des non-renouvellements de contrat qui surviennent après la divulgation de la séropositivité ou les absences du travailleur en raison d'une détérioration de l'état de santé.

Le harcèlement ou le blocage de carrière et les tests de dépistage obligatoires ou réalisés à l'insu, peuvent aussi mener à une pression, à la démission voire au licenciement.

Il y a régulièrement des exclusions d'une formation professionnelle liées au fait que le demandeur est confronté à un questionnaire médical ou une visite médicale.

- En ce qui concerne la vie privée : même les personnes n'ayant pas été discriminées ont intériorisé le risque de pouvoir l'être et anticipent donc ce traitement différentiel en se mettant elles-mêmes à l'écart. Il ressort très clairement de cette enquête que les

conséquences sont nombreuses et ne se limitent pas à un déni d'égalité dans l'accès aux ressources et positions, elles suscitent également des sentiments délétères (injustice, abandon, trahison, honte) susceptibles d'aggraver l'état de santé des personnes vivant avec le VIH. De plus, beaucoup, afin d'esquiver ou anticiper les discriminations, adoptent une stratégie du silence, en ne divulguant pas leur statut sérologique. Or, ces deux éléments conjugués vont à l'encontre des recommandations de la politique de lutte contre le sida.

- En ce qui concerne l'accès au séjour pour les étrangers : la séropositivité n'est pas toujours reconnue par l'Office des étrangers comme élément donnant droit à une autorisation de séjour pour motifs médicaux (Loi sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers 15 décembre 1980 article 9ter). A la difficulté de gérer le VIH, se rajoutent l'incertitude du statut administratif et l'impossibilité de trouver un emploi et donc un revenu.

Source : [Unia](#)

## **Après avoir effectué un test d'embauche, l'employeur exige un test de dépistage du SIDA. Est-ce légal ?**

**Ce n'est évidemment pas légal mais entre la législation et les pratiques de certaines entreprises ou administrations, le fossé est grand.**

En ce qui concerne, la législation, la [Loi relative aux examens médicaux dans le cadre des relations de travail](#) du 28/01/2003 (mise à jour 21/04/2016), interdit le test de dépistage du VIH.

Personne n'est obligé de révéler sa séropositivité à un

employeur, ni durant le processus d'embauche, ni durant l'exécution du contrat ou lors d'une incapacité de travail. Les principes du respect de la vie privée sont inscrits à l'article 22 de la Constitution belge et dans la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. La loi du 22 août 2002 sur le droit des patients a rappelé ce principe : la vie privée du patient doit toujours être respectée.

## **Lorsqu'on est séropositif, est-il encore possible de contracter une assurance ?**

**Certaines compagnies d'assurance prévoient des clauses discriminatoires qui excluent explicitement les personnes séropositives ou malades du sida.**

Pour rappel, si une compagnie d'assurance exige de déclarer sa séropositivité pour conclure un contrat, mieux vaut la déclarer au moment de la demande, sinon vous risquez de perdre la couverture de l'assurance s'il y a des complications ou un décès.

Une personne atteinte de maladie chronique peut porter plainte pour discrimination en cas de refus d'affiliation ou de surprime seulement si la justification de l'assureur n'est pas proportionnée et raisonnable.

Il est donc toujours difficile d'obtenir un prêt à la consommation ou une assurance (vie, hospitalisation).

Il est possible que votre demande d'affiliation soit refusée ou que vous deviez payer une prime supplémentaire. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des cas, le preneur d'assurance est tenu de révéler tous les éléments qui permettent à l'assureur d'évaluer au mieux le risque et qu'une omission peut mener à la nullité du contrat. Unia rappelle qu'un Tribunal pourrait estimer qu'il n'y a pas de



discrimination dans le cas d'une surprime qui compenserait le risque pris par l'assureur.

Les compagnies d'assurance ne sont pas des organismes philanthropiques mais des entreprises commerciales à but très lucratif.

## **Les parents d'un enfant séropositif peuvent rencontrer des difficultés à trouver une école qui accepte de l'inscrire. Qu'en est-il au niveau de la loi ?**

En novembre 2002, une [circulaire ministérielle](#) est parue concernant l'accueil des enfants et adolescents infectés par le VIH dans les institutions dépendant de la Communauté française ou subventionnées par celle-ci.

Cette circulaire précise qu'**il est hors de question de refuser l'inscription d'un enfant ou d'exclure un enfant ou un membre du personnel sur base de sa séropositivité.** Il existe, d'une part, une obligation de discrétion professionnelle de la part des enseignants et des éducateurs concernant la santé des enfants. D'autre part, les parents n'ont aucune obligation d'informer l'école de la séropositivité de leur enfant puisque dans le cadre de rapports quotidiens il n'y a aucun risque qu'un enfant séropositif transmette le virus à quelqu'un de son entourage.

Cependant, si les enseignants apprennent la séropositivité de l'enfant fortuitement, les réactions sont parfois très négatives car les enseignants ou les éducateurs ne sont pas toujours préparés à l'accueil d'un enfant séropositif.

L'école, elle-même, peut aussi subir de fortes pressions d'autres parents informés de la séropositivité d'un enfant. La peur et la mauvaise information des parents est un élément important à gérer.

C'est évidemment aux parents à prendre la décision. Une possibilité est d'informer une personne de confiance au sein de l'école qui pourrait aussi être une personne de référence pour leur enfant.

## **Est-il vrai que certains pays restreignent l'entrée sur leur territoire pour les personnes séropositives ?**

Lorsque vous voyagez, rien ne vous oblige à dévoiler votre statut sérologique mais vous allez devoir prendre avec vous vos médicaments qui sont identifiables par la douane comme médicaments anti-VIH (demandez à votre pharmacien d'identifier vos médicaments par leur nom scientifique).

Des pays comme l'Arabie saoudite, l'Australie, le Bélarus, Chypre, Cuba, Emirats arabes unis, Fédération de Russie, Israël, le Liban, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Nicaragua, le Qatar, la République Dominicaine, etc. imposent des restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence des personnes vivant avec le VIH.

**De 2010 à 2012**, huit pays (Arménie, Chine, États-Unis, Fidji, Namibie, République de Corée, République de Moldavie et Ukraine) ont levé leurs restrictions. **En janvier 2013**, la Mongolie a adopté une législation de grande envergure supprimant, entre autres, les restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence liées au VIH et les restrictions à l'emploi empêchant les personnes vivant avec le virus d'exercer certains métiers, notamment dans l'industrie alimentaire.

Au **milieu de l'année 2013**, l'Andorre a annoncé l'abolition de ses mesures de restriction.

Actuellement, tout demandeur de visa de plus de trois mois, à destination de la Russie, est dans l'obligation d'effectuer et de présenter aux services consulaires un test sérologique.

**De nombreux pays, territoires et régions n'imposent pas de restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence liées au VIH** comme en Afrique du sud, Argentine, Autriche, Belgique, Botswana, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Kosovo, Maroc, Mexique, Népal, Norvège, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Ukraine, Vietnam, Zambie, etc.

Si vous partez à l'étranger, visitez le site <http://www.hivtravel.org>, base de données qui répertorie, pays par pays, comment chaque gouvernement du monde impose ou n'impose pas de restrictions quant à l'entrée, au séjour des étrangers séropositifs. Vous pouvez également contacter [l'ambassade du pays où vous allez voyager](#). Ces mesures de stigmatisation et de discrimination sont souvent appelées « restrictions voyages ».

MAJ 2021



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Sida: les traitements

En 2017, 16070 patients VIH-positifs ont été suivis médicalement en Belgique. Ce nombre représente une augmentation régulière avec une moyenne de 687 patients supplémentaires en suivi chaque année.

En 2017, il y a eu 78 décès liés à la maladie.

En 2018, 23,3 millions de personnes infectées par le VIH avaient accès à une thérapie antirétrovirale selon Onusida.

**Aucun traitement ne guérit l'infection au VIH : une personne séropositive est séropositive à vie. Le sida est toutefois considéré comme une maladie chronique avec laquelle il est possible de vivre si le traitement est suivi correctement.**

## **Le TasP ou traitement précoce d'une personne séropositive**

Si vous êtes séropositif en couple avec une personne séronégative, il est possible, grâce au TasP et avec des conditions extrêmement strictes, de ne plus utiliser de préservatif. Pour empêcher la transmission du virus, la mise sous traitement (prise régulière des médicaments et atteinte durable (minimum 6 mois) d'une charge virale indétectable) d'une personne séropositive même si son état ne le nécessite pas est efficace lors de relations sexuelles sans préservatif. En effet, une personne séropositive avec une charge virale indétectable (CVI) n'est plus contaminante car son corps contient alors très peu de virus grâce au traitement. Il existe malgré tout un risque très faible de transmission du VIH.

**Traitement préventif ou TPE**

# Traitement post-exposition au VIH

Quelqu'un qui risque d'avoir été contaminé au VIH (suite à une relation sexuelle non protégée, une rupture de préservatif, personnel médical exposé à un risque de contamination, échange de seringues) peut bénéficier d'un traitement préventif **ou TPE Traitement post-exposition au VIH.**

Ce traitement doit être pris au maximum dans les 72h (idéalement dans les 48h) qui suivent la prise de risque. Plus vite le traitement sera pris, plus il a des chances d'être efficace. Le TPE réduit fortement le risque de contamination au VIH mais ne le supprime pas totalement. Ce traitement doit absolument être suivi pendant quatre semaines. Cette trithérapie vise à empêcher la réplication du virus avant qu'il se propage dans tout l'organisme.

Ce traitement, même s'il ne dure que quatre semaines, n'est pas anodin et comporte des effets secondaires. Un suivi médical pendant 3 mois sera nécessaire. Il est à utiliser en urgence et pas régulièrement, ce n'est pas un moyen pour avoir des relations sexuelles non protégées.

Pour rencontrer un médecin au plus vite, il faut aller le week-end ou la nuit aux urgences des hôpitaux ou en journée dans un Centre de référence Sida. Le traitement est gratuit.

## Les traitements les plus récents permettent-ils de guérir du sida ?

**Actuellement, personne ne guérit du SIDA. Grâce aux traitements actuels, il est possible de stopper l'évolution du virus.**

Ces thérapies ont permis un recul de l'apparition de la maladie chez les personnes séropositives mais pas sa complète disparition. Ce sont des trithérapies, c'est à dire des associations de différents médicaments.

Le virus se cache littéralement et dès qu'on arrête le traitement, le VIH prolifère à nouveau.

Par ailleurs, les effets secondaires (anémie, fatigue, nausée, etc.) des traitements existent toujours.

## **Utilise-t-on un traitement antirétroviral (ARV) dès qu'on est séropositif ?**

**Lorsqu'on est séropositif, il est recommandé de commencer le traitement antirétroviral le plus vite possible** et sans attendre le décompte des cellules sanguines qui jouent un rôle important dans les défenses immunitaires : les CD4+ (ou lymphocytes T4).

C'est un moyen de mieux préserver sa santé et d'avoir une meilleure espérance de vie. Comme indiqué ci-dessus, grâce au TasP et avec des conditions extrêmement strictes, il est possible de ne plus utiliser de préservatif.

Les médicaments empêchent le virus d'entrer dans les cellules T4 ; bloquent le virus des cellules déjà infectées et empêchent que la cellule infectée fabrique de nouveaux virus.

On ne guérit toujours pas du VIH. Le virus provoque une inflammation chronique qui peut favoriser l'apparition de certaines maladies comme les cancers.

Les services spécialisés pour le VIH vous permettront de trouver des médecins, des infirmiers et des paramédicaux ayant acquis une expérience dans la prise en charge du VIH même si vous continuez à voir votre médecin généraliste.

## **Quel est le prix des médicaments contre le SIDA ?**

La thérapie antivirale est prise en charge par la mutuelle avec l'accord préalable du médecin conseil. Il y aura toujours des frais à payer : une partie des consultations médicales, des examens, autres médicaments à prendre. Des médicaments génériques anti-VIH existent et coûtent moins chers.

Source

:

[https://preventionsida.org/vivre\\_avec\\_vih/vivre-avec-le-vih/](https://preventionsida.org/vivre_avec_vih/vivre-avec-le-vih/)  
et <https://www.unaids.org/fr/resources/fact-sheet.>

MAJ 2021

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

## INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02 733 11 93  
[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)





**actiris**

**.brussels** 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES